



FORMULAIRE DE RENONCIATION AU CONTRAT D'ASSURANCE

Vous pouvez adresser ce formulaire de renonciation en lettre recommandée avec réception au point de vente auprès duquel vous avez souscrit le contrat d'assurance.

La résiliation interviendra à compter de la date de réception de la lettre recommandée et le remboursement de la prime sera effectuée dans un délai de trente (30) jours suivant la réception de la notification.

Je soussigné(e),

Né(e) le .../.../..... à

Souhaite renoncer aux garanties du contrat d'assurance N°auquel j'ai souscrit le .../.../.....

Fait à,

Le .../.../.....

Signature

Point d'attention : le droit de renonciation ne peut pas être exercé si vous avez déclaré un sinistre dans le délai de quatorze (14) jours ; par conséquent aucun remboursement de prime ne sera effectué.